

POL 1701-20  
Pensée politique moderne  
Mardi, 9h30-12h30

---

**Chargée de cours :** Laurence Bernier-Renaud  
**Courriel :** bernier-renaud.laurence@uqam.ca  
**Disponibilités :** Jeudi 12h30-14h30

## **Descriptif officiel du cours**

Introduction à la genèse et au développement des grands courants de pensée des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Les idées libérales situées dans leur contexte historique. Les concepts du libéralisme et les idées de l'égalitarisme social. L'apport des grandes utopies. Le socialisme : introduction aux œuvres et aux concepts fondamentaux. Le libéralisme et ses critiques seront abordés en examinant notamment les relations politique-éthique et les rapports entre, d'une part, l'État, et, d'autre part, la société, la religion, les femmes, la famille, les classes sociales, l'individu, et les autres États. Les auteurs étudiés incluront notamment Hobbes, Locke, Rousseau, Hegel, Marx et Nietzsche.

## **Orientation générale du cours**

Le cours s'inscrit dans une double perspective de la pensée politique comme *archive*, c'est-à-dire de la pensée comme dépositaire d'une mémoire, et de la pensée politique comme *laboratoire* c'est-à-dire comme lieu où se pense le monde et où se trouvent les outils conceptuels pouvant être utilisés à cet effet. En accord avec la deuxième perspective, les auteur.e.s (des grands textes du corpus comme des autres dits plus « mineurs ») seront considéré.e.s comme des acteurs et actrices des moments politiques où illes ont pris place. D'où l'importance de remettre les idées dans leur contexte d'émergence, de comprendre le moment, les débats, les événements, bref l'espace d'où les textes ont émergé.

De manière plus concrète, la matière du cours sera divisée en trois ensembles, articulés autour d'un axe double : 1) le rapport entre l'individu (figure moderne par excellence) et la société et la capacité de la politique d'en faire la synthèse et 2) l'importance de la pensée révolutionnaire et du rôle des grandes révolutions dans l'évolution de la pensée politique moderne. Certaines séances seront consacrées à des auteur.e.s majeur.e.s alors que d'autres seront davantage thématiques, de manière à aborder la pensée politique dans la diversité de sa production. Il sera d'abord question du développement de la pensée contractualiste (Hobbes, Locke, Rousseau). Un autre bloc sera articulé autour de la révolution et des thématiques corollaires (la pensée des Lumières, l'idéal révolutionnaire, la Révolution française et ses critiques). Enfin, les figures marquantes des grands courants et débats qui ont émergé par la suite (la philosophie de l'histoire, le marxisme, le féminisme, les débats sur la démocratie, etc.), seront abordées dans la dernière section du cours.

## Objectifs de formation

À travers la lecture de textes et les exposés magistraux de la chargée de cours, vous devriez être en mesure :

- D'acquérir une vision d'ensemble sur la pensée politique moderne et sur son développement.
- De comprendre les grands concepts et les diverses réponses données, à différentes époques, aux questionnements qui structurent le rapport au politique
- D'acquérir les bases de grands courants de pensée
- De confronter votre propre pensée et vos propres conceptions de la politique à la pensée moderne et aux conceptions de la politique qui y ont été développées.

Dans une perspective plus large, le cours devrait également vous permettre de :

- Développer la capacité de lire des textes philosophiques et d'en faire ressortir les points importants et la logique argumentaire
- Développer la capacité de faire des liens entre les textes et les pensées, d'en faire ressortir les différences et ressemblances, les recouvrements, variations, etc.
- Comprendre ce qu'on entend par idées politiques et comment la pensée moderne s'y inscrit.

## Méthode d'enseignement

Il s'agira principalement d'exposés magistraux de la chargée de cours, qui seront divisés en deux parties par une pause de 15 minutes. Les étudiant.e.s sont néanmoins encouragé.e.s à participer et à poser des questions, de manière à rendre les cours plus dynamiques et à structurer les séances. Afin de favoriser la participation, mais aussi pour pouvoir bien suivre le cours, il est primordial pour tout.e.s d'arriver préparé.e.s aux séances. Il vous faudra donc faire toutes vos lectures, d'autant plus que les textes serviront de base à la matière présentée en classe. De plus, le contenu des textes sera matière à examen en plus de devoir être mobilisé dans les autres travaux.

## Matériel obligatoire :

Un recueil de textes (POL 1701-20 Automne 2017) est disponible à la coop. Il faudra aussi vous procurer le livre suivant, également disponible à la coop :

Engels, Friedrich et Marx, Karl, *Le Manifeste du parti communiste*, Paris, Flammarion, 1998.

La chargée de cours vous recommande également de vous procurer le *Guide de méthodologie en science politique* du Centre Paulo-Freire, disponible au Centre Paulo-Freire (A-3645). Les normes de présentation et les normes bibliographiques suivies au département y sont détaillées en plus de contenir une foule d'informations utiles. Il est aussi à noter que le Centre Paulo-Freire constitue une ressource pédagogique de choix que vous êtes encouragé.e.s à fréquenter au besoin.

## Plan des séances :

Semaine 1 (5 septembre)	<b>Introduction :</b> Approche à l'histoire des idées.  Fondements de la modernité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Piotte, Jean-Marc, <i>Les neuf clés de la modernité</i>. Coll. « QA Compact ». Montréal : Québec-Amérique, 2007.</li> </ul>
Semaine 2 (12 septembre)	<b>Contrat social 1 :</b> Thomas Hobbes : L'absolutisme pour contenir la violence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hobbes, Thomas, <i>Le Léviathan</i>. Coll. «Folio/Essais ». Paris : Gallimard, 2000.</li> </ul>
Semaine 3 (19 septembre)	<b>Contrat social 2 :</b> John Locke : Du principe de propriété et du droit de résistance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locke, John, <i>Traité du gouvernement civil</i>. Paris : GF-Flammarion, 1992.</li> </ul>
Semaine 4 (26 septembre)	<b>Contrat social 3 :</b> Jean-Jacques Rousseau : Nature, société et volonté générale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rousseau, Jean-Jacques, <i>Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes</i>. Paris : GF-Flammarion, 2008.</li> <li>• Rousseau, Jean-Jacques, <i>Du contrat social</i>. Paris : GF-Flammarion, 2012.</li> </ul>
Semaine 5 (3 octobre) <b>Remise synthèse 1 : Contractualisme</b>	<b>Révolution 1 :</b> La pensée des Lumières : Rationalisme, autonomie et progrès.  La Révolution américaine : Lois, liberté et séparation des pouvoirs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Kant, Emmanuel, <i>Qu'est-ce que les Lumières</i>. Coll. « Classiques et Cie Philosophie ». Paris : Hatier, 2007.</li> <li>• Montesquieu, <i>De l'esprit des lois I</i>. Paris : GF-Flammarion, 1979.</li> <li>• « Déclaration d'indépendance des États-Unis (1776) ».</li> </ul>
Semaine 6 (10 octobre)	<b>Révolution 2 :</b> Révolution Française : Le tiers-état, la liberté révolutionnaire et les droits universels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siéyes, Emmanuel, <i>Qu'est-ce que le Tiers État ?</i> Coll. « Champs ». Paris : Flammarion, 1988.</li> <li>• « Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen (1789) ».</li> <li>• « Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen (1793) ».</li> </ul>
Semaine 7 (17 octobre) <b>Remise synthèse 2 : Révolution</b>	<b>Révolution 3 :</b> Les grandes critiques envers la Révolution française.  Émergence de courants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservatisme : préservation du lien social et de la tradition.</li> <li>• Libéralisme : liberté et bonheur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Burke, Edmund, <i>Réflexions sur la révolution de France</i>. Coll. « Pluriel ». Paris : Hachette, 1989.</li> <li>• Constant, Benjamin, <i>De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes</i>. Coll. « Pluriel », Paris : Hachette, 1980.</li> </ul>

<b>Semaine 8</b> (24 octobre)	<b>Semaine de lecture</b>	
Semaine 9 (31 octobre)	<b>Grands courants thématique 1 :</b> Analyses et critiques de la démocratie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tocqueville, Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique I</i>. Coll. « Folio histoire ». Paris : Gallimard, 1986.</li> <li>• Tocqueville, Alexis de, <i>De la Démocratie en Amérique II</i>. Coll. « Folio histoire ». Paris : Gallimard, 1961.</li> </ul>
Semaine 10 (7 novembre)	<b>Grands courants thématique 2 :</b> Défense des droits des femmes et fondements du féminisme.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Olympe de Gouges, « <i>Femme réveille-toi !</i> » <i>Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne et autres écrits</i>. Coll. « Folio ». Paris : Gallimard, 2014.</li> <li>• Wollstoncraft, Mary, <i>Défense des droits de la femme</i>. Coll. « Petite bibliothèque ». Paris : Payot, 2005.</li> </ul>
Semaine 11 (14 novembre)	<b>Grands courants thématique 3 :</b> Philosophie de l'histoire et État de droit (modernité non libérale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, <i>Principes de la philosophie du droit</i>. Coll. « Quadrige ». Paris : Puf, 2013.</li> <li>• Hegel, G.W. Friedrich, <i>La raison dans l'histoire</i>. Coll. « Points ». Paris : Éditions du Seuil, 2011.</li> </ul>
Semaine 12 (21 novembre) <b>Remise travail d'analyse</b>	<b>Grands courants thématiques 4 :</b> Socialisme : Classes, rapports de pouvoir et révolution.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engels, Friedrich et Marx, Karl, <i>Le Manifeste du parti communiste</i>, Paris, Flammarion, 1998.</li> </ul>
Semaine 13 (28 novembre)	<b>Grands courants thématiques 5 :</b> Critiques de la morale et exaltation de la vie humaine.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nietzsche, Friedrich, <i>La généalogie de la morale</i>. Coll. « Folio essais ». Paris : Gallimard.</li> <li>• Nietzsche, Friedrich, <i>Par delà le bien le mal</i>. Coll. « Commentaires philosophiques ». Paris : L'Harmattan, 2006.</li> </ul>
Semaine 14 (5 décembre)	<b>Synthèse et ouverture :</b> Articulations des principales idées abordées.  Les limites de l'idée de progrès : vers le 20 <sup>e</sup> siècle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Texte à annoncer</li> </ul>
Semaine 15 (12 décembre)	<b>Examen</b>	

## Évaluations :

### Deux travaux de synthèse (2x20%):

- Synthèse 1 : portant sur la notion de contrat social (Hobbes, Lockes et Rousseau) (**remise le 3 octobre**)
- Synthèse 2 : portant sur les conceptions de l'organisation politique de la société (Montesquieu, Sieyès, les trois Déclarations) (**remise le 17 octobre**)

Il s'agira pour vous de présenter, dans **un texte suivi de 5 pages maximum** (Times New Roman 12 pts, interligne 1,5), les différentes manières dont les auteurs à l'étude ont présenté les notions de contrat social (synthèse 1) et ont réfléchi à l'organisation politique de la société (synthèse 2). Des précisions sur les thématiques seront faites lors de la séance précédant la remise de la synthèse.

### Structure demandée :

- Une **introduction** (½ page - ¾ page): présentation de la problématique générale (à quelle grande question commune les auteurs entendent-ils répondre ? Quelle grande problématique abordent-ils ?).
- **Développement** (2 ½ pages - 3 pages) : présentation de l'argumentation de chaque auteur ou des principaux concepts et idées (les deux types de présentation (par auteurs ou par thèmes/concepts) seront acceptées).
- **Conclusion** (¾ page – 1 page) : une synthèse des points communs et des variations puis une ouverture (un questionnement que ça amène et qui pourrait être poursuivi).

### Objectifs d'apprentissage :

1) Comprendre des textes de différents style et traditions de pensée et en dégager la structure/logique argumentaire 2) Apprendre à faire ressortir les éléments majeurs (problématique, arguments, concepts, etc.) de différents textes 3) Développer une capacité à mobiliser et définir des concepts complexes 4) Développer l'aptitude à faire des liens entre les différentes idées qui structurent les textes.

\* Note : Il n'est pas demandé de mobiliser d'autres ouvrages : seuls les textes à l'étude doivent être utilisés. Les citations (directes et indirectes) doivent être correctement référencées. Pour ce faire, veuillez vous référer aux normes du département telles qu'exposées dans le guide du Centre-Paulo Freire.

### **Un essai d'analyse et d'argumentation (30 %) (remise le 21 novembre)**

Il s'agira, **dans un essai de 7 pages maximum** (Times New Roman 12 pts, interligne 1,5), de proposer une réflexion dans laquelle vous exposerez les liens qui existent entre des courants, pensées ou événements abordés en classe (par exemple, le lien entre les idées défendues lors de la Révolution Française et le développement de la pensée conservatrice ou le rapport entre le contractualisme et le développement du libéralisme). L'angle et la problématique générale (contexte d'ensemble) sont à votre discrétion. Toutefois, l'essai devra présenter les idées et concepts d'un minimum de deux courants/auteur.e.s/événements. Des liens clairs devront être

faits entre les deux. Afin de vous aider à structurer votre travail, vous pouvez vous inspirer des thématiques des séances, mais aussi des grands concepts et thématiques du cours : modernité, révolution, progrès, liberté, égalité, conception du rapport entre individu et société, etc. Des précisions sur la structure du travail et sur les angles d'approche possibles seront donnés lors de la semaine précédant la semaine de lecture (**semaine 7 – 17 octobre**), puis déposées sur Moodle.

#### Structure demandée :

- Une **introduction** (¾ page - 1 page): présentation de la problématique (mise en contexte générale, présentation des courants/événements/auteur.e.s mis en lien, question générale).
- **Développement** : 1) *Présentation des courants/événements/auteur.e.s* (2½-3 pages) : présentation des principales idées, définition des concepts centraux. 2) *Analyse* (2 pages - 2½pages) : Retour sur les liens qui unissent les courants/événements/auteur.e.s choisis : quels sont les concepts ou idées partagés ? Comment une première idée a pu influencer le développement d'une autre ? Pourquoi peut-on associer un.e auteur.e à un courant plutôt qu'à un autre ? Etc.
- **Conclusion** (½ page - ¾ page): synthèse de l'argumentation et ouverture (un questionnement soulevé qui mériterait d'être poursuivi).

Objectifs d'apprentissage : 1) Acquérir une compréhension d'ensemble de la matière vue et de la place jouée par différentes idées et événements dans le développement de la pensée moderne. 2) Développer une capacité à définir des concepts et à les mobiliser dans une argumentation logique. 3) Apprendre à structurer ses idées selon une structure argumentative claire et logique. 4) Faire preuve d'un sens critique. 5) Faire preuve d'originalité dans le traitement et l'analyse des textes et des thématiques à l'étude.

\*Note : Ces trois travaux sont à remettre en classe, AVANT le début du cours, aux dates indiquées. Tout travail remis par la suite et sans justification auprès de la chargée de cours sera pénalisé de 5% par jour de retard, y compris la fin de semaine.

#### **Un examen final (30%):**

L'examen, qui portera sur l'ensemble de la matière vue en classe (contenu des cours magistraux et lectures obligatoires) consistera en quelques questions à court développement (1/2 page) et une question à long développement (3-4 pages), au choix (deux questions seront proposées). Des exemples de question seront donnés lors des dernières semaines de cours. Il est donc fortement conseillé d'y assister afin de vous préparer le mieux possible à l'examen. L'examen s'effectuera en classe, à livres fermés. Une feuille de notes manuscrites (recto-verso) sera toutefois autorisée.

#### Objectifs pédagogiques et formatifs de l'examen :

1) Encourager un retour sur l'ensemble de la matière. 2) Évaluer la capacité à mobiliser et synthétiser de la matière complexe et variée. 3) Vérifier vos capacités de préparation et de gestion de votre temps. 4) Mettre un point final au cours !

#### **Politique à l'égard du plagiat et de l'emploi des sites web**

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« *Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiat, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours,...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire.* »

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- recopie sans guillemets des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la source exacte de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de textes paraphrasés.

## **Bibliographie**

Colas, Dominique, *La pensée politique*. Coll. « Textes essentiels ». Paris : Larousse, 1992, 768 p.

Chevallier, Jean-Jacques, *Histoire de la pensée politique*. Paris : Éditions Payot et Rivage, 2006, 895 p.

Duquette, Michel et Lamoureux, Diane, *Les idées politiques. De Platon à Marx*. Montréal : Gaétan Morin Éditeur, 2002, 480 p.

Farago, France, *Les grands courants de la pensée politique*. Paris : Arman Colin, 1998, 96 p.

Giroux, Dalie et Karmis, Dimitrios (dir.), *Ceci n'est pas une idée politique. Réflexions sur les approches à l'étude des idées politiques*. Coll. « Prisme ». Québec : Presses de l'Université Laval, 2013, 482 p.

Manent, Pierre, *Histoire intellectuelle du libéralisme*. Coll. « Pluriel ». Paris : Hachette Littératures, 1987, 250 p.

Piotte, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental. L'éthique et la politique de Platon à nos jours*. Anjou : Fides, 2005, 638 p.

Prévost, Jean-Guy. *De l'étude des idées politiques*, Sainte-Foy : PUQ, 1995, 100 p.

Raynaud, Philippe et Rials, Stéphane (dir.), *Dictionnaire de philosophie politique*. Coll. « Dicos poche ». Paris : Quadrige/PUF, 1996, 892 p.

Skinner, Quentin, *Les fondements de la pensée politique moderne*. Coll. « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité. Paris : Albin Michel, 2001, 923 p.

Strauss, Leo et Joseph Cropsey, *Histoire de la philosophie politique*. Coll. « Léviathan ». Paris : PUF, 1994, 1076 p.

\* Il s'agit là d'une bibliographie très sélective d'ouvrages portant sur l'histoire de la pensée politique ou certains de ses aspects. Il est à noter que des titres portant sur les différentes thématiques du cours pourront être proposés en classe.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :  
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

### *Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.ugam.ca](http://www.integrite.ugam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.